



OFFICE NATIONAL DE LA TELEDIFFUSION AVIS DE CONSULTATION N° 59-2021/DFC/O.N.T

L'office National de la Télédiffusion lance une consultation à travers la procédure des achats publics en ligne (TUNEPS) pour la désignation d'un bureau d'assistance fiscale au titre des années 2022-2023-2024.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer les dossiers de la consultation à travers le système d'achats publics en ligne TUNEPS sur le site des achats publics en ligne. S'il n'est pas encore inscrit, le soumissionnaire doit contacter l'unité d'achat en ligne via les coordonnées ci-après :

- Adresse : Bab El Assel – 1006 Tunis –Tunisie
- Téléphone : +216 70 130 340
- Site Web : www.tuneps.tn
- E-mail : tuneps@pm.gov.tn

Les offres techniques et financières doivent être envoyées obligatoirement à travers le système des achats publics en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn).

En cas de dépassement du volume maximum permis techniquement et indiqué dans le manuel des procédures de passation des achats publics en ligne TUNEPS, il est possible d'envoyer une partie de l'offre hors ligne à l'exception de tous les documents constitutifs de l'offre financière ainsi que les documents relatifs aux critères d'évaluation techniques et financières.

En cas de discordance entre l'offre en ligne et les documents envoyés, en complément hors ligne **l'offre en ligne fait foi**

La partie de l'offre envoyée hors ligne doit être placée dans une enveloppe fermée portant la mention :

A NE PAS OUVRIR»

Consultation

« N° 59-2022/DFC/O.N.T»

**OFFICE NATIONAL DE LA TELEDIFFUSION
CITE ENNACIM I BOURGEL, 1002 TUNIS BELVEDERE**

au plus tard le 11 Octobre 2022 à 10H

Toute offre qui parvient après le délai (le cachet du bureau d'ordre de l'Office fait foi) et/ou ne respectant pas les conditions de la consultation mentionnées, sera automatiquement rejetée.

Le choix final sera opté pour l'offre la moins disant, et ce, conformément à la méthodologie de l'évaluation décrite au cahier des charges en question.

La validité des offres est d'une période de soixante jours (60) à compter de lendemain de la date limite de l'acceptation des offres.